

SONDAGES DANS LA FORTIFICATION DE SALM-CHATEAU (VIELSALM)

Depuis plusieurs années déjà, nous avons entrepris l'étude systématique de l'âge du fer sur les hauts plateaux ardennais. Après la fouille de nombreuses tombelles, nous nous sommes tournée, cette année, vers des sites d'habitat. Nous avons entrepris l'examen du refuge du *Gros Thier* à Salm-Château, sur la commune de Vielsalm. Cette fortification est située à l'est du plateau des Tailles, sur la rive droite de la Salm qui est particulièrement encaissée à cet endroit, entre les localités de Bèche, Salm-Château et Vielsalm (fig. 27). Elle culmine à 545 m d'altitude, au sommet d'un abrupt haut de 160 m.

Le site, défendu naturellement sur deux côtés, a été protégé par une importante levée de pierres décrivant un coude et longée extérieurement par un fossé. Actuellement, le site est planté de grands épicéas; seule, la levée est déboisée et couverte par endroits de broussailles (fig. 28). Elle se distingue par la présence de gros blocs de schiste amassés sans ordre sur un bourrelet d'une largeur oscillant de 10 à 14 m. Elle est longée par un fossé extérieur encore bien visible et dont la largeur est comprise entre 4 et 8 m. A certains endroits, une berme large au maximum de 6 m sépare le fossé de la levée (fig. 27). La longueur totale de la levée atteint quelque 404 m. Elle est formée par un tronçon N.E.-S.O., rectiligne au centre et légèrement courbé aux extrémités, long de 254 m et un tronçon est-ouest au tracé arqué, long de 150 m environ. En outre, l'angle sud-ouest du refuge est renforcé au sommet de la déclivité par un amoncellement de pierres, partiellement éboulé dans la pente, long de quelque 70 m, qui rejoint une avancée rocheuse. L'autre extrémité du rempart est prolongée dans la pente sur une longueur de 50 m environ par quelques amoncellements de blocs de schiste qui rejoignent une autre avancée rocheuse.

Ce site, déjà mentionné dans les sources du siècle dernier, fut sondé en 1928 par E. Rahir qui en dressa un plan et une coupe très sommaires⁽¹⁾. Plus tard, à l'occasion du creusement du chemin qui traverse le refuge à l'endroit où la pente se raidit et recoupe le rempart en deux endroits, Y. Graff signala la présence de bois calcinés dans le rempart⁽²⁾.

La pauvreté et l'imprécision des renseignements relatifs à ce site fortifié nous incita à y entreprendre de nouvelles recherches. Aussi du 1^{er} au 11 août 1975, nous y avons ouvert quatre tranchées (fig. 27). A 65 m de l'extrémité S.O. du rempart, dans un secteur où la levée semblait bien conservée, nous avons recoupé à la perpendiculaire levée et fossé par une tranchée longue de 20 m et large de 1,50 m (fig. 27, tr. I) qui a atteint partout le sol en place. Le profil a

¹ E. RAHIR, *Vingt-cinq années de recherches, de restaurations et de reconstitutions*, Bruxelles, 1928, 199-201, fig. 102. Cet auteur signale curieusement sur le plan de la fortification la présence d'une levée qui relierait, dans la pente occidentale, les deux extrémités de la levée de terre. Nulle part, nous n'avons retrouvé la trace de cette structure.

² Y. GRAFF, Vielsalm (Marche-en-Famenne, Luxembourg). — L'oppidum du „Gros Thier” et les exploitations aurifères gauloises des Ardennes, *Romana Contact* X, 1970, 12-25.

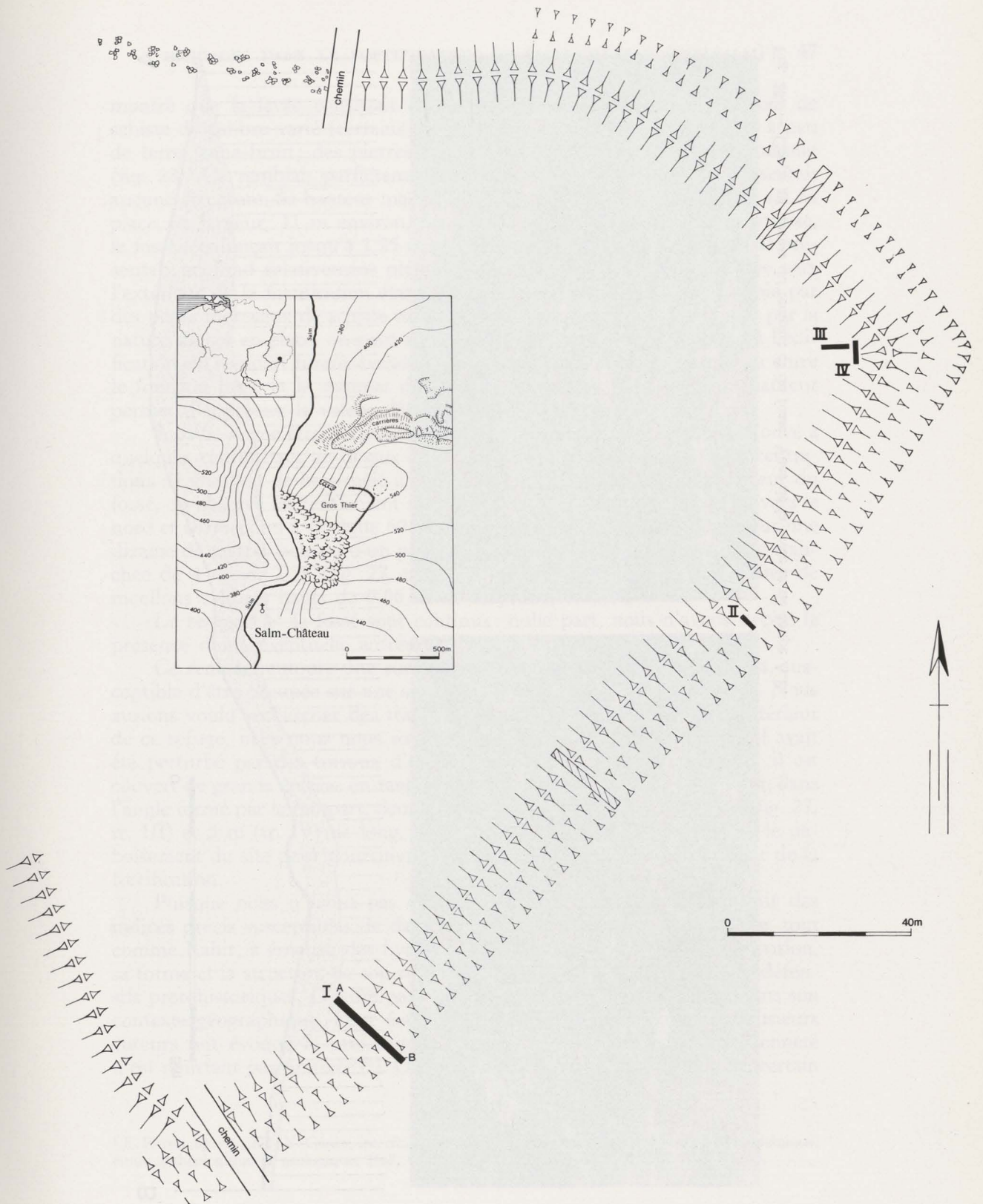


Fig. 27. — Carte de situation et plan général de la fortification.

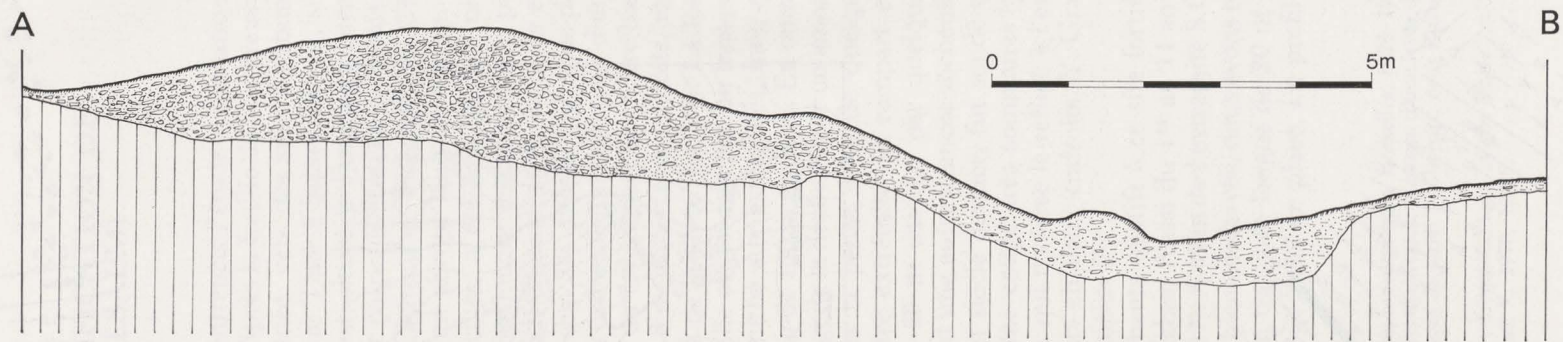


Fig. 28. — Coupe au travers du rempart et du fossé. Vues de la levée et de coupe A.B.

montré que la levée consistait en un empilement désordonné de blocs de schiste de calibre varié (certains blocs atteignaient 1 m de long), mêlé à peu de terre jaune-brun ; des pierres de gros calibre en recouvraient le sommet (fig. 28). Ce remblai, parfaitement uniforme jusqu'à la base, ne présentait aucune structure. Sa hauteur maximum atteignait 1,75 m au-dessus du sol en place, sa largeur, 11 m environ. Séparé de la levée par une berme étroite, le fossé s'enfonçait jusqu'à 1,25 m sous le niveau extérieur du refuge. Il présentait un fond relativement plan et des parois obliques, celle tournée vers l'extérieur de la fortification étant plus raide que l'autre. Il était comblé par des petits morceaux de schiste mêlés à de la terre brunâtre. A en juger par la nature du sol en place, on peut supposer que les pierres qui ont servi à l'édification du rempart furent extraites de ce fossé. La différence de niveau entre le fond du fossé et le sommet de la levée atteignait 3,40 m. Cette hauteur permet d'apprécier la valeur défensive de l'ouvrage.

Sous la berme étroite qui sépare le fossé du rempart, nous avons trouvé à quelques centimètres au-dessus du sol en place, plusieurs petites concentrations de charbon de bois mêlé à de la terre brune. Près du bord intérieur du fossé, on observe un renflement sensible du sol (fig. 28). Il se prolonge vers le nord et correspond à quelque 60 m de notre coupe à un muret visible sur une dizaine de mètres pourvu d'un parement. Nous l'avons recoupé par une tranchée de 4 m sur 1 m (fig. 27, tr. II) : il comprenait quatre assises faites de mcellons calibrés hauts de 0,06 m en moyenne, empilés à sec.

Le rempart et le fossé sont continus : nulle part, nous n'avons décelé la présence d'une éventuelle entrée.

Ce rempart entoure une surface en déclivité croissante vers l'ouest, susceptible d'être occupée sur une superficie d'un hectare et demi environ. Nous aurions voulu rechercher des traces d'une éventuelle occupation à l'intérieur de ce refuge, mais nous nous sommes heurtée à deux obstacles. Le sol avait été perturbé par des travaux d'essartage assez récents et, au surplus, il est couvert de grands épicéas en rangs serrés. Nous avons néanmoins ouvert, dans l'angle formé par le rempart, deux tranchées de 1 m de large et de 6 m (fig. 27, tr. III) et 5 m (tr. IV) de long, mais sans résultat. Il faudra attendre le déboisement du site pour poursuivre utilement des recherches à l'intérieur de la fortification.

Puisque nous n'avons pas découvert de vestige qui puisse fournir des indices précis susceptibles de dater ce refuge, nous en sommes réduite, tout comme Rahir, à émettre des hypothèses. Cette fortification, par sa situation, sa forme et la structure de son rempart, ressemble à d'autres ouvrages défensifs protohistoriques. D'autre part, il faut replacer cette fortification dans son contexte géographique. Pour étayer une attribution à l'âge du fer, plusieurs auteurs ont évoqué la proximité d'exploitations aurifères dont l'ancienneté n'est pourtant pas prouvée⁽¹⁾. Or, nous connaissons dans la région un certain

¹ E. RAHIR, *op. cit.*, 201 ; Y. GRAFF, *loc. cit.*, 15, 19 ; J. Cl. GILLET, Les gisements aurifères de Belgique, étude archéologique et géologique, *Bull. Chercheurs de la Wallonie XXI*, 1969-70, 121-163.

nombre de vestiges protohistoriques datés avec précision. Il s'agit de tombelles dont la plupart remontent à la phase I de La Tène. Nous avons exploré les plus proches situées à 4 km au sud du refuge, à Rogery (commune de Bovigny) ⁽¹⁾. En outre, une concentration importante de sites de tombelles apparaît à une dizaine de kilomètres au sud de Salm-Château. Aussi, il nous paraît raisonnable de croire que la fortification du *Gros Thier* à Salm-Château remonte à l'époque de La Tène, étant donné l'absence de vestige du premier âge du fer dans cette région ⁽²⁾.

A. CAHEN-DELHAYE

¹ A. CAHEN-DELHAYE, Quatre tombelles à bûcher de La Tène à Bovigny, *Arch. Belg.* 155, Bruxelles, 1974, 5-15, 25-26.

² Au terme de ce rapport, nous tenons à remercier M. Ph. Lejeune, de Vielsalm, qui a aimablement collaboré à l'organisation de la fouille.